

## NOYADES

### LES CONSEILS DU SAPEUR-POMPIER

*pour contribuer à garantir votre sécurité*



L'Institut de veille sanitaire (InVS) avec le soutien notamment de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) conduit l'enquête NOYADES 2015 qui a pour objectif d'analyser les noyades avec hospitalisation ou décès entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2015.

En raison du beau temps et des fortes chaleurs, le nombre de décès par noyade s'affiche d'ores et déjà en hausse par rapport à la précédente enquête réalisée en 2012 où sur la période, 1238 noyades accidentelles avaient été enregistrées, provoquant 497 décès (dont environ 50% en mer).

**En France, la noyade est la première cause de mortalité par accident** de la vie courante chez les moins de 15 ans, devant les suffocations, les accidents par le feu et les chutes. Si le nombre de décès chez les moins de 20 ans a doublé entre 2012 et 2015 il a également plus que doublé chez les plus de 65 ans. **La présente fiche vise à vous aider à adopter les bons réflexes** de prévention, en particulier la surveillance permanente des enfants dans et au bord de l'eau et le fait pour les adultes de tenir compte de sa forme physique avant toute baignade.

## CONSIGNES DE PRÉVENTION NOYADE

### CHOISISSEZ TOUJOURS DES ZONES DE BAINNADE SURVEILLÉE

- Sur chaque plage surveillée sont indiquées des éléments liés à votre sécurité : la température de l'eau, la nature des vagues, les courants de la zone, les marées et des consignes de sécurité spécifiques au lieu. Lisez systématiquement ces informations avant de vous installer sur la plage.
- La couleur du drapeau peut changer au cours de la journée. Pensez à y jeter un coup d'œil régulièrement.

#### ▶ **Drapeau vert :**

baignade surveillée et absence de danger particulier.

#### ▶ **Drapeau orange :**

baignade dangereuse mais surveillée.

#### ▶ **Drapeau rouge :**

baignade INTERDITE

### PRENEZ TOUJOURS EN COMPTE VOTRE FORME PHYSIQUE

- Attention si vous vous sentez plus faible plus fatigué que d'habitude.
- Au moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas et ne vous exposez pas en plein soleil (risques d'insolation).
- Ne vous surestimez pas : Il est toujours plus facile de nager en piscine qu'en milieu naturel.

### RESTEZ TOUJOURS VIGILANT AVEC LES ENFANTS

- Une surveillance de tout instant quand ils jouent au bord ou dans l'eau.
- Si vous surveillez un enfant qui plonge, pensez que du coup, vous ne pouvez pas surveiller l'autre qui barbotte. Un enfant sans surveillance peut se noyer dans 20 cm d'eau en quelques minutes.
- En piscine (privée ou publique) veillez à vous installer (emplacement serviette) au plus près du petit bassin. En effet l'enfant peut avoir la tentation de plonger pendant que vous avez le dos tourné, à proximité du petit bassin l'enfant aura plus aisément la tête hors de l'eau.

- Un jeune enfant qui se noie ne fait pas de bruit, pas de gestes, ni d'appel au secours. Ceci est un élément de plus qui doit inciter à la vigilance.
- Matelas, bateaux pneumatiques, jeux gonflables... peuvent se retourner. Ces jeux ne protègent pas de la noyade.

### UN ENFANT DOIT SAVOIR NAGER AU PLUSTÔT

- Tout enfant ne sachant pas nager est de fait en situation de danger potentiel. On estime qu'un enfant sur deux ne sait pas nager lorsqu'il arrive en classe de 6<sup>e</sup>

### RÈGLES DE PRUDENCE POUR TOUS

- Prévenez toujours quelqu'un quand vous allez vous baigner ou faire une activité nautique.
- Ne consommez pas d'alcool avant toute baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement quand elle est froide ou quand il fait très chaud ou encore quand vous êtes longtemps exposé(e) au soleil.
- Attention aux vagues : elles peuvent vous mettre à terre, vous rouler, vous assommer, et... une vague peut en cacher une autre.
- Lors d'activités nautiques particulières (rafting, canyoning ...) être avec un encadrant diplômé, surveillez la météo et le débit de la rivière, mettre un casque, etc.
- Respecter la destination des zones balisées (baignade, chenal pour embarcation, etc.)

## CONDUITE A TENIR EN CAS DE SITUATION DE DETRESSE

- Ne lutez pas contre le courant et les vagues, pour ne pas vous épuiser.
- Laissez-vous porter par le courant en vous servant de vos bras pour effectuer vos alertes.
- Si vous êtes fatigué d'avoir trop nagé, reposez-vous sur le dos.

Vos voies respiratoires seront alors dégagées, vous pourrez respirer normalement et ainsi appeler à l'aide.

- Si vous voyez l'un de vos proches en difficulté dans l'eau, le plus sûr est de prévenir les secours (d'où l'intérêt d'être sur une plage surveillée, car ces derniers sont sur place).

## LA SÉCURITÉ DE PISCINES PRIVÉES À USAGE INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Globalement les piscines privées à usage individuel ou collectif (piscines familiales ou réservées à des résidents, les piscines d'hôtels, de campings, de gîtes ruraux...) doivent être équipées d'au moins un des dispositifs de sécurité conformes aux normes, afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants :

#### Barrière :

- Empêcher le passage d'un enfant de moins de 5 ans
- Ne pas provoquer de blessure

#### Bâche de protection :

- Résister au franchissement d'un adulte
- Empêcher l'immersion involontaire d'un enfant de moins de 5 ans

#### Structure de type abri :

- Rendre le bassin inaccessible à un enfant de moins de 5 ans
- Ne pas provoquer de blessure

#### Détection avec sirène :

- Détecter tout franchissement du bassin par un enfant de moins de 5 ans

Pour les dispositifs installés avant 8 juin 2004 il faudra demander une attestation de conformité à un fabricant ou revendeur habilité. La liste des personnes pouvant faire ces contrôles techniques est disponible auprès de Direction Départementale en charge des Territoires (DDT).



## L'IDÉE DU SAPEUR-POMPIER !

### Pour les enfants : les brassards gonflables

- Vos enfants doivent toujours être équipés de brassards (avec le marquage CE) (norme NF 13188-1) adaptés à leur taille, poids et âge...
- Les faire porter quand ils sont dans l'eau et au bord de l'eau
- Les revendeurs proposent également des combinaisons pour les enfants, en plus de protéger du soleil, elles ont un potentiel de flottabilité permettant à l'enfant de rester en surface.

### Pour les adultes : vigilance et sécurité

- Si vous avez une piscine gonflable, pensez à retirer l'échelle après toute baignade pour en condamner l'accès.
- Placez à côté de la piscine une perche et un téléphone portable. (connaissance des numéros d'urgence 18/112)
- Après la baignade, rangez tout : ne laissez rien dans l'eau qui pourrait y attirer les enfants.

**SOURCES DOCUMENTAIRES :** Se baigner sans danger (InVS) - Fiche réflexe (INPES)

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) - [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) - [www.sdis77.fr](http://www.sdis77.fr)